



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.ariege.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECTEUR DES PORTES D'ARIEGE ET PAYS D'OLMES

Lieu d'exécution

ARIEGE

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Marché réservé, conformément à l'article 141 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification publique, dite « Loi ASAP » qui modifie l'article L.2113-14 du Code de la Commande Publique. Ledit article dispose qu'un acheteur peut réserver un même marché ou un même lot d'un marché à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L.2113-12 (entreprises adaptées - établissements et services d'aide par le travail) et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L.2113-13 (structures d'insertion par l'activité économique).

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et satisfaire l'urgence exceptionnelle du besoin, il est fait application de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, reportée jusqu'au 31 juillet 2022.

La description des prestations et leurs contraintes particulières sont définies à l'article 17 du Cahier des Clauses Particulières.

Durée du marché : 4 mois ½ à compter de la date de notification.

A titre indicatif, les prestations commenceront le 14/03/2022 et se termineront vers le 29/07/2022.

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en jours : 138 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 23 février 2022 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

14 mars 2022

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Budget départemental, mandat administratif à 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

- Justificatif personnalisé : Les justificatifs permettant de vérifier la structure (structure de travail protégé et adapté, structure d'insertion par l'activité économique) (arrêté, agrément, statuts)
- Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
 - Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Valeur technique de l'offre 60%

2: Prix des prestations 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

Renseignements complémentaires :

L'acheteur se réserve le droit de négocier sur le prix des prestations avec les trois candidats les mieux classés.

A l'issue de ces éventuelles négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis ci-dessus et dans le règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis

01 février 2022